

d'ailleurs convaincus que défense et détente vont de pair et que l'absence de l'une ou l'autre, quel que soit le nom qu'on leur donne, mènerait tôt ou tard à la catastrophe.

Nous sommes conscients que cette conviction importe particulièrement à la République fédérale, eu égard à ses liens particuliers avec Berlin, que l'on qualifie, à juste titre, de pierre de touche de la détente. Mais ni vous ni nous ne pouvons prendre le risque de tenir la défense ou la détente pour acquises; toutes deux exigent une attention vigilante, une définition réaliste et claire de nos objectifs ainsi que des efforts soutenus en vue de les garantir à longue échéance. A ma grande satisfaction, ce point de vue a été adopté lors de la réunion de l'OTAN à Oslo. Il est trop tôt pour porter un jugement définitif sur les résultats de la détente, car celle-ci doit être considérée comme un processus évolutif. Par contre, il n'est pas trop tôt pour avoir une idée nette de ses objectifs et insister pour que l'on parvienne à une entente à la fois plus satisfaisante et mutuellement acceptable sur leur définition. A ce propos, j'estime que les positions du Canada et de la RFA sont, pour ainsi dire, identiques et que cette convergence a facilité notre très étroite collaboration lors des pourparlers de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et de la Conférence sur des réductions mutuelles et équilibrées de forces. Helsinki marquait un début, non une fin, et c'est en cela que réside son importance: tous les gouvernements concernés y ont prononcé des déclarations d'intention solennelles, c'est-à-dire, qu'ils ont fixé des critères permettant d'évaluer les progrès de la détente. L'application pratique de l'Acte final et la mesure dans laquelle les pourparlers de Vienne réussiront effectivement à réduire le niveau croissant des forces seront dorénavant les critères de ces progrès.

La troisième entreprise commune à laquelle nos deux pays participent est le recherche d'un ordre mondial plus sûr, plus stable et plus juste. Le Canada et la RFA sont partenaires à l'ONU et siègeront sans doute ensemble au Conseil de sécurité, où le Canada compte sur une collaboration étroite et fructueuse à propos des questions épineuses dont cet organe est saisi.

Nous participons également au dialogue Nord-Sud engagé par certains organismes, la CCEI (Conférence sur la coopération économique internationale) et la Cnuccd (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement) en particulier. Je suis certain que vous partagez mon opinion: nous ne pouvons permettre que la Conférence sur la coopération économique internationale échoue. Nous devons, dans un laps de temps raisonnable, trouver des solutions pratiques qui tiennent compte de la nature changeante de la commu-